

## Nouveaux statuts des enseignants : un marché de dupes !

Le projet de circulaire d'application des nouveaux décrets régissant les missions et les obligations de service des personnels de l'éducation a été présenté aux organisations syndicales. Rappelons que le SNES-FSU s'était abstenu lors du vote sur ces nouveaux décrets, estimant que même s'ils ne sont pas entièrement satisfaisants, l'essentiel était sauvé et qu'il y avait même des avancées pour certaines catégories de personnels (pondération de service de 1,1 pour les enseignants en REP+, décharge d'une heure pour les personnels complétant leur service dans un autre établissement).

Au sein du SNES-FSU, l'Ecole Emancipée avait appelé à un vote contre ces décrets, estimant que leur application serait défavorable aux personnels et entraînerait un accroissement de leur charge de travail.

Le projet de circulaire d'application de ces nouveaux décrets ne fait que confirmer les craintes que nous avions alors émises. S'il devait rester en l'état, de nouvelles tâches pourraient nous être imposées (organisation d'épreuves blanches (brevets ou baccalauréats blancs, oraux de langues), tenue des heures de vie de classe,...) en plus de notre service d'enseignement, sans percevoir de rémunération complémentaire (cela serait compris dans l'ISOE). Cela est inadmissible !!

Nous avons également alerté sur le fait qu'une pondération ne constituait pas une décharge de service.

Le projet de circulaire nous donne malheureusement raison puisque « lorsque l'application des pondérations donne lieu à l'attribution de moins d'une heure supplémentaire, l'enseignant pourra être tenu d'effectuer, en sus, une heure supplémentaire entière ». Ainsi, un certifié effectuant après pondération un service de 18,8h d'enseignement, percevra 0,8 HSA et pourra se voir encore imposer une HSA complémentaire.

La direction nationale du SNES-FSU semble tomber des nues à la lecture de cette circulaire, criant à la trahison de la part du ministère. Pourtant, depuis que cette majorité est arrivée au pouvoir, toutes les mesures prises s'inscrivent dans le cadre de l'austérité budgétaire. Il fallait être bien naïf pour penser que la réécriture des décrets régissant les missions et les obligations de service des personnels de l'éducation pourrait y échapper !

**Afin de combattre ces mesures, il n'est plus possible de faire l'économie d'un rapport de force avec le gouvernement. Le SNES-FSU doit clairement informer les personnels du contenu de ces textes et reprendre le chemin de la lutte afin d'en obtenir la complète réécriture !**

Stéphane FOURRIER, Lycée Jean Prévost, Montivilliers.

## Le 9 avril : grève interprofessionnelle : première sanction à la loi Macron et lutte contre la politique d'austérité

La loi Macron est l'aboutissement de la politique d'austérité mise en place depuis la signature du traité budgétaire intervenue au début du mandat de François Hollande. Elle vise à déconstruire les acquis du peuple tant sur le plan du droit du travail : la loi sur les dimanches travaillés permettant une flexibilité accrue des travailleurs, que sur le plan de l'organisation de la société : loi sur les transports en autocar pour concurrencer la SNCF (négligeant totalement l'aspect écologique).

Elle introduit également la déréglementation au coeur de certaines professions (huissier, greffier, agence de permis de conduire). Dans le même temps elle favorise l'augmentation du capital des patrons en supprimant la prime de partage sur les profits créée par Sarkozy. Un comble ! Pas étonnant que Manuel Valls ait cru bon de recourir au 49.3 alors que la majorité de l'assemblée est aux couleurs de son parti. Cela révèle une profonde crise politique au sein du parti socialiste qui s'est cristallisée avec le départ de Montebourg, Hamon, Filipetti.

Dans l'immédiat, c'est aux travailleurs de montrer leur opposition à cette politique destructrice et c'est ce qu'ont déjà prévu les organisations syndicales. Nous avons toutes les raisons d'être dans la rue le 9 avril : salarié-e-s du public et du privé. Rappelons-nous que le blocage des salaires entraîne une réelle paupérisation de notre profession ? Un professeur stagiaire est aujourd'hui embauché à 1,11 fois le SMIC et il faut désormais attendre le 8ème échelon pour gagner 2000 euros. Quant aux effectifs par classe ils explosent ! Les 30 000 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2015 sans augmentation du budget vont entraîner le relevé des seuils pour créer l'ouverture de classes supplémentaires.

Alors, le 9 avril, marquons tous ensemble un coup d'arrêt à cette politique d'austérité pour le peuple.

Claire MORVAN, Collège Irène Joliot Curie, Le Havre.

POUR NOUS  
CONTACTER

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr  
stephanie\_moi1980@yahoo.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr  
pierre.berche@univ-rouen.fr

27 : PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr  
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

## Universités : l'austérité toujours !

Le sort des universités françaises, bien que très disparate selon les établissements en raison de l'autonomie, est toujours profondément marqué par la politique d'austérité et l'incessante recherche de ressources propres. Ainsi, si certaines universités comme celle de Rouen ne sont plus en déficit et affichent même un bénéfice sur lequel le gouvernement lorgne pour réduire les dépenses publiques, c'est au prix d'un effort démesuré de compression des dépenses. Cette politique austéritaire se traduit par un arrêt des projets immobiliers indispensables (bibliothèque de lettres et sciences humaines par exemple), une baisse de l'offre de formation pour les étudiant-e-s (suppression de parcours, d'options, mutualisation d'enseignements parfois sauvage) et une gestion libérale des personnels, contractuels en particulier.

Dans le domaine de la recherche, l'essentiel des financements hors masse salariale se fait maintenant sur des appels à projets qui privilégient les recherches finalisées aux retombées économiques attendues, fortement soutenues par les collectivités locales, au premier rang desquelles on trouve les régions. Les organismes de recherche comme le CNRS, dont la vocation est de soutenir tous les champs de la recherche, continuent à être marginalisés dans le nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche au point de n'être pas partie prenante de la majorité des nouveaux regroupements d'établissements (les « COMUE »).

Dans les pays du Sud de l'Europe - Grèce, Portugal, Espagne, Italie - la politique d'austérité a pratiquement liquidé l'université publique ! En France, le sous-investissement dans la formation et la recherche publiques produisent d'ores et déjà des effets délétères comme en attestent d'une part les difficultés à pourvoir les postes aux concours d'enseignants dans certaines disciplines, d'autre part la crise de l'emploi scientifique pour les doctorants et post-doc. C'est donc bien l'ensemble de cette politique qu'il faut rejeter et combattre.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNESup, Université de Rouen.

## Jules Guesde, après la grève du 17 : l'inspection au pied du mur

Après des années de suppression de moyens et de difficultés grandissantes, les collègues de l'école élémentaire Jules Guesde ont décidé de ne plus se laisser faire. Difficulté scolaire, enfants en souffrance, **le quartier est abandonné par les pouvoirs publics** depuis des années (disparition de la prévention éducative, étouffement des associations d'aide aux migrants, suppression de l'antenne de la sécu à venir pour Mars...). La situation à l'école est devenue insoutenable.

**Il ne restait plus que l'école pour réagir.** Une procédure en CHS-CT, plusieurs grèves et plusieurs accidents du travail n'avaient pas suffi à faire réagir l'inspection qui a maintenu jusqu'au bout la chape de plomb sur l'école. **Il aura fallu l'énorme journée de grève du 17 février** décidée par une AG de 150 collègues représentant plus de 60 écoles (75 % de grévistes sur 4 circonscriptions, 600 manifestants de l'école à l'inspection académique) pour que l'inspection d'académie soit contrainte de reconnaître « en privé » (refus de répondre à la presse) la nécessité d'agir.

**Une enseignante supplémentaire** a été débloquée à titre provisoire pour la rentrée de Mars. **Il faut maintenant que l'IA prenne ses responsabilités** et réponde comme il s'y est engagé aux revendications sur le long terme présentées par les collègues. **Cette première victoire obtenue par la mobilisation doit nous encourager à ne rien lâcher** pour Jules Guesde mais également pour toutes les écoles de l'EP en situation difficile.

De Marseille au Havre il y en a, il ne s'agit pas de cas isolés. **De nombreuses mobilisations commencent à émerger au point d'inquiéter au-delà de notre ministère.** Après les grandes déclarations incantatoires de Hollande sur la laïcité, le premier ministre Valls vient de sortir du chapeau une série de déclarations désordonnées (nouveaux conventionnement d'écoles privées, nouvelle politique de mixité sociale, nouvelles primes ZEP...). Tout cela sans projets plus précis que des « homélies » sur la laïcité. Quant à la prime ZEP, disons-le sans détour, si nous sommes les enseignants parmi les plus mal payés de l'OCDE et qu'il y a évidemment urgence à revaloriser les salaires, **ce n'est pas avec des primes qu'on réglera les problèmes des écoles des quartiers abandonnés par la République mais avec des moyens pour les élèves, l'abandon des politiques d'austérité et de ségrégation sociale.**

C'est ce que nous défendons à Guesde comme ailleurs. L'assemblée générale du 17 a appelé à un nouveau rassemblement devant l'inspection lundi 9 mars à 16h30. Une nouvelle assemblée générale se réunira jeudi 12 à 17h à la maison des syndicats.



Vincent ALES, Brigade au Havre.